

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVI^e Volume.
N^o 11. — Novembre 1895.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1895

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vetry. — M^{me} Corbin. — M. de Vetry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Dealandes fils, Pillois, Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.
CREIL. — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachassaigne. *Délégués* : MM. Coutard père et Richard-Mallet.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Petit. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. Cusse. *Vice Présidents* : MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. Bassier et Bex.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

Nous rappelons à nos Collègues que les élections des Membres du Bureau et du Conseil d'administration auront lieu dimanche 1^{er} décembre. Nous les prions donc instamment d'assister à cette réunion.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 NOVEMBRE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Les procès-verbaux des deux réunions précédentes sont adoptés après la modification suivante au deuxième procès-verbal : *Présidence de M. Vantroys, vice-président.*

Sont admis membres de la Société :

MM. LOZET (Julien), 14, rue Bertrand, Paris.

RICHEFEU, propriétaire à Gondreville.

L'assemblée envoie l'expression de ses regrets et ses sentiments de condoléance à notre sympathique Secrétaire-Général, à l'occasion de la mort de sa femme.

MM. Delamotte, Lozet, Berger et Lestocart s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président annonce le décès de M. Desjardins, vice-président de la Section de Betz, aux obsèques duquel assistait M. Lozet, professeur. L'assemblée exprime tous ses regrets à la famille de notre dévoué collègue.

Sont déposés sur le bureau :

Les Catalogues Lévêque, à Ivry-sur-Seine ; — Sahut, à Montpellier ; — Pépinières de Saint-Ouen et Thouberville (fruits à cidre) ; — Bessout et Lécot, à Estrées-Saint-Denis.

2^o Le résultat des dégustations des mois de septembre et octobre (voir plus loin) ;

XVI^e VOLUME. — N^o 44. — NOVEMBRE 1895.

3° L'appréciation de la Pêche de Syrie en plein vent et en espalier ;

4° Une note sur la conservation des Tomates.

M. Morel, vice-président, donne connaissance des travaux du Conseil d'administration, dont les résolutions suivantes sont adoptées :

1° Sur la proposition de son Président, le Conseil décide que la distribution des récompenses relatives :

1° Aux apports en séance ;

2° Aux lauréats des Concours trimestriels de 1895, aura lieu le premier Dimanche de Janvier 1896, sous la présidence d'un de nos Présidents d'honneur, s'il est possible sous la présidence de notre nouveau Sous-Préfet, que M. le Président se charge d'inviter.

2° M. le Président communique une lettre de M. Lozet, professeur, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, et demandant l'autorisation de supprimer quelques arbres gênant ses projets d'amélioration au jardin.

Sur les explications fournies par son président, M. Thirion, le Conseil décide :

1° Que s'il ne s'agit que de la suppression de quelques arbres, c'est à la Commission du jardin que devra s'adresser M. Lozet ;

2° Mais que si, par suite de cette suppression, il y avait lieu de remplacer par des plantations nouvelles, M. le Professeur était autorisé à employer une somme de 45 à 50 francs pour l'achat de jeunes arbres, à prendre d'abord et par épuisement sur le crédit du jardin, et pour le surplus, s'il y a lieu, sur un crédit supplémentaire que le Conseil vote à cet effet.

M. le Président donne lecture d'articles divers des Bulletins de Sociétés correspondantes : Sur les Chrysanthèmes, — le Puceron lanigère, — les Ficus à multiplier, — le Nettoyage des Arbres fruitiers, — la Maladie des Tomates et son Traite-

ment, dont le résultat est confirmé par M. Brochon, vice-président, — la Maladie de la Clématite du Japon, — la Conservation des Têtes d'artichauts, — la Scorsonère pour salades d'hiver.

Ces différents articles paraîtront au Bulletin à tour de rôle.

Il est procédé à une distribution de noyaux de Pêches de Syrie, et la séance est levée après le tirage de la Tombola.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1895

PRÉSIDENCE DE M. PETIT, VICE-PRÉSIDENT

Sont présents : MM. Petit, Despierres, Pillan, Droux, Gacongne, Bretonne, Descotes, Legros, Gannier, Mercier et Francolin.

M. Lozet, professeur, a fait une conférence sur les conditions à observer pour assurer la conservation des fruits.

Séance levée à quatre heures.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1895

PRÉSIDENCE DE M. CHOPINET, PRÉSIDENT

Les membres présents sont : MM. Chopinet, Oudin, Droux, Lafontaine, Legros, Fasquelle, Descotes, Montiers, Ducrô, Gaillard et Francolin.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. Lozet, professeur, a fait une conférence sur la plantation des arbres.

Séance levée à quatre heures.

VISITE des Bégonias de M. Vaudier.

Dans la séance du 6 octobre, M. Vaudier, horticulteur à Senlis, ayant exprimé le désir qu'il soit fait une visite chez lui pour sa culture de Bégonias tuberculeux, ont été désignés par la Société : MM. Lozet, professeur, Bordier, Deslandes fils, Chéret et Pillois.

La Commission, accompagnée de M. Vantroys, vice-président et de nombreux Sociétaires, qui n'ont pas dû regretter leur promenade, s'est rendue chez M. Vaudier aussitôt après la séance.

Elle a trouvé une plantation faite avec beaucoup de goût, les collections par coloris séparés et d'une régularité parfaite.

Chaque plante porte plusieurs hampes de fleurs de bonne grandeur, et sur chaque hampe six à dix fleurs. Le tout d'une grande beauté.

La Commission a vivement félicité M. Vaudier de sa belle culture. Les amateurs de cette jolie plante seront certains de trouver chez lui des tubercules de premier choix.

J'ajoute que M. Vaudier vient d'obtenir, au concours du 27 octobre, récompense bien méritée, une médaille de vermeil, exceptionnelle, qui lui a été décernée à l'unanimité par le Jury pour son massif de Bégonias, composé de fleurs admirables, malgré la saison très avancée.

Le rapporteur,
PILLOIS.

DÉGUSTATIONS

13 Septembre.

MADAME FAVRE (Jardin de l'Hôpital). — Fruit moyen, turbiné, à pédoncule long et mince; peau jaune d'or pâle,

complètement lavée de carmin clair; chair blanche, un peu grossière, bien juteuse, suffisamment sucrée, peu parfumée. Assez bonne.

16 Octobre.

RAISIN PORTUGAIS BLEU. — Grappe longue, ailée; grains moyens, bien espacés, bleu-noir. Plus charnus, sensiblement plus sucrés que le Chasselas, mais moins juteux. Etaient un peu en avance pour la maturité. Bois fort, bien fertile, mérite d'être cultivé.

24 Octobre.

POIRE ROI CHARLES DE WITTEMBERG, provenant du Jardin de l'Hôpital de Senlis. — Fruit très volumineux; bosselée, tronquée aux extrémités. Peau jaune d'or tachée de rouille, largement lavée de vermillon. Chair blanc jaunâtre, cotonneuse, peu juteuse, bien sucrée. Fruit de troisième qualité.

LA PÊCHE DE SYRIE EN PLEIN VENT

La peau est plus fine, se détache moins bien; le duvet est plus court, la coloration plus intense, carmin foncé sur fond verdâtre; la chair est plus compacte, moins cotonneuse, plus juteuse, moins amère qu'en espalier; en somme meilleure. L'arbre pourrait être conduit en contre-espalier, soit par pincement court, soit même avec branche de remplacement; dans ce cas, un abri de toile claire, relevé chaque matin, assurerait probablement la fructification en dépit des gelées blanches. Maturité vers le 15 septembre.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Conservation des Tomates. — Quand les gelées d'automne paraissent imminentes, on cueille tous les fruits encore verts,

on enveloppe chacun d'eux dans un morceau de papier (du papier de journal suffit amplement), on emballe le tout dans des caisses qui sont conservées au frais, à température basse, mais dans un endroit où la congélation ne peut se produire. On en sort un certain nombre, au fur et à mesure des besoins en hiver, et on les place dans un endroit chauffé et éclairé; elles mûrissent en quelques jours, et sont excellentes à consommer.

(Revue scientifique.)

*
**

Marcottage du Chrysanthème. — Vous admirez ce beau chrysanthème, Madame, et cependant vous avez un regret : vous trouvez la plante trop élevée, trop volumineuse pour être placée dans une jardinière, dans un vase de salon ; c'est cela, n'est-ce pas ? Eh bien ! ne regrettez rien ; la plante, pour vous plaire, se fera très petite, aussi petite que vous le voudrez, tout en vous donnant des fleurs aussi belles, aussi grandes, aussi brillantes.

C'est par le marcottage que vous obtiendrez ce résultat. Cette opération n'est pas nouvelle et, depuis des années déjà, elle est mise en pratique et toujours avec un plein succès. Elle est d'une simplicité extrême, puisqu'il suffit de faire passer une ou plusieurs tiges dans un petit pot, de le remplir de terre, et, par la suite, d'arroser chaque fois qu'il y a nécessité, c'est-à-dire qu'il faut maintenir la terre dans un état de fraîcheur constant. Les tiges marcottées ainsi traitées ne tardent pas à émettre des racines sur leurs parties enterrées et forment de véritables petites plantes, qu'on séparera du pied-mère en faisant la section sous le pot. On pourra faire cette section au moment de la complète floraison. Comme on peut placer le pot à une hauteur calculée, on obtient des plantes d'un développement pour ainsi dire voulu.

Habituellement on se sert de pots fendus sur le côté, afin de faire pénétrer les tiges dans l'intérieur. Je préfère et je conseille l'emploi de pots ordinaires simplement percés, au

milieu de leur fond, d'un trou ayant 0,04 c. de diamètre. Mais, me direz-vous, comment y introduire des tiges feuillues sans les briser ? Rien de plus simple, vous allez voir. Pour procéder ainsi, il faut bien connaître les variétés sur lesquelles on opère et pratiquer une culture rationnelle avec un nombre de pincements réglé, trois, par exemple. Avec trois pincements pratiqués successivement, vous savez que telle variété — prenons l'« *Etoile de Lyon* » — atteint une hauteur de 0,80 à 0,90 c., et vous désirez des petites plantes hautes de 0,25 c. environ. Pour les obtenir, vous placerez vos pots dès que les tiges de la plante-mère auront 0,55 à 0,65 c. d'élevation. Ces pots, vous les avez fixés préalablement contre un mince tuteur suffisamment long, et cela avec l'aide d'un fin fil de fer. Vous enfoncez ces tuteurs — plus ou moins — un tant soit peu obliquement pour tenir les pots horizontalement (ceci pour faciliter les arrosements), de façon à pouvoir introduire par le trou l'*extrémité seulement* de la ou des tiges à marcotter. La végétation suivant son cours, les tiges s'élancent à travers les pots et ne tardent pas à les dépasser de 0,10 c. : c'est le moment opportun pour mettre la terre, ou plutôt de la terre mélangée de moitié terreau. Pour le reste, vous agirez comme il a été dit plus haut.

Cette manière de marcotter est très intéressante et bien curieuse, et pour les personnes non initiées au petit secret, il est bien difficile de comprendre par quel stratagème on est parvenu à introduire, par le petit trou du fond des pots, des tiges feuillues et fleuries, sans leur causer aucun dommage.

Laissez ces personnes dans leur incertitude, et elles en arriveront à conclure que les jardiniers et les amateurs de jardinage sont des gens d'une adresse sans pareille !

Alphonse DACHY,

Jardinier au château de Guignicourt-sur-Vence (Ardennes).

(Bulletin de la Société d'Horticulture d'Epernay.)

*
**

Remède efficace contre la Gomme du Pêcher. — M. Valla, horticulteur-pépiniériste à Oullins, indique un moyen très facile pour combattre avec succès la gomme du pêcher. Il faut nettoyer au greffoir ou à la serpette la partie malade, laver cette partie avec une brosse en crin très raide et avec la solution ci-après : dans un litre d'eau, mettre une forte pincée de sel de cuisine et un quart de litre de vinaigre ; se servir de cette solution quand le sel est dissous. Le signataire de l'article affirme qu'au deuxième lavage la plaie reste propre et nette, et l'arbre ou la branche sont sauvés.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de Soissons*).

*
* *

Pêcher Edouard André. — Un semeur de fruits, M. P. Nazet, pépiniériste à Trévoux (Ain), a obtenu différentes variétés de pêches, qu'il se propose de mettre au commerce prochainement. Une de ces obtentions a été dédiée par lui à l'éminent rédacteur de la *Revue horticole*, M. Edouard André. L'obtenteur attribue à ce gain les qualités spéciales et caractéristiques d'un fruit dont la maturité, ayant lieu du 1^{er} au 20 août, vient immédiatement après la série des pêches précoces américaines. Lorsque cette série de juin-juillet est passée, il y a souvent interruption de production en attendant l'arrivée des Mignonnes et autres variétés de fin d'été. De plus, l'arbre est d'une belle vigueur, d'une grande régularité de production et d'une rare fertilité.

(*Bulletin de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure*).

*
* *

Le sulfate de fer contre la rouille des melons. — La demande de M. P. Garanger, relativement à la quantité de sulfate de fer à employer pour cent litres d'eau en pulvérisation contre la maladie de la rouille des melons, me conduit à indiquer le moyen qui m'a donné les meilleurs résultats.

Après quelques tâtonnements, je me suis assuré que la quantité de 200 grammes de sulfate de fer par hectolitre d'eau ne nuit en aucune façon à la végétation et suffit à enrayer la maladie de la rouille à son début, à condition de réitérer les pulvérisations de temps à autre, une fois le soleil baissé, et en donnant un bassinage à l'eau claire, le lendemain matin, avant l'apparition du soleil. Pour éviter tout accident de brûlure, les pulvérisations ne devront pas s'effectuer pendant la floraison, qui serait ainsi compromise.

Je conseillerai de diminuer la quantité, si l'on se trouve dans le cas d'opérer sur de jeunes sujets dont la végétation est toujours tendre et délicate.

NUMA SCHNEIDER.

(*Revue horticole*).

*
* *

La Toile. — On a déjà donné plusieurs moyens pour détruire ce terrible ennemi des serres à multiplication, mais qui, jusqu'à présent, n'ont donné que des résultats incomplets et très souvent inapplicables.

Ce n'est pas sans tâtonnements que je suis arrivé au point recherché ; c'est par des expériences successives, dont la dernière m'a coûté fort cher, tout en croyant déjà être à mon but.

Les dernières expériences que j'ai faites avec le dosage que j'indique plus loin, m'ont donné des résultats concluants ; néanmoins, j'étais encore très prudent, j'évitais de toucher le feuillage des boutures avec la solution, ce qui n'était pas commode, il fallait donc absolument arriver au bassinage sans que les feuilles en souffrent. Un matin, voyant une tache dans un carré de boutures de fuchsias, sans hésitation je donnai un bassinage sur l'endroit atteint, le feuillage ne parut pas en souffrir, de sorte que je continuai de la même manière sur différents autres genres qui supportèrent parfaitement le traitement. C'est alors que, voyant reparaitre quelques taches dans des boutures de chrysanthèmes prêtes

à repoter, 2.000 environ, je n'hésitai plus; les autres plantes, bien plus délicates, n'avaient pas souffert, à plus forte raison, des chrysanthèmes ne devaient pas souffrir. D'après ce raisonnement, un bassinage général fut donné sur toute l'étendue. Le soir de la même journée, ces plantes étaient affreusement flétries; mais j'attribuai leur état à la journée venteuse et ensoleillée; le jour suivant, elles n'étaient pas que flétries, mais sèches et noires.

Je ne fus pas long à deviner la cause; je n'avais pas neutralisé l'acide sulfurique contenu dans le sulfate de cuivre. Il me restait donc à trouver la dose d'ammoniaque; Dieu merci, j'y arrivai à la première épreuve. Trois bassinages successifs furent donnés sur des boutures de chrysanthèmes faites à ce sujet, et mon problème était résolu.

Pour les boutures faites en pots, il faut avoir soin que tout le tour du pot soit touché par le liquide. Chaque fois que l'on a des boutures ou semis à faire en pots, il est bon de passer ces pots ou terrines dans la solution et de donner un bassinage sur la terre préparée, avant de piquer les boutures et après avoir fait les semis.

Solution :

250 gr. de sulfate de cuivre pour 400 litres d'eau,

240 gr. d'ammoniaque liquide.

Comme on n'a pas besoin d'une aussi grande quantité à la fois de cette solution, et pour en avoir constamment de prête, on fait dissoudre 250 grammes de sulfate dans 5 litres d'eau que l'on met dans un récipient quelconque (un pot de 10 pouces par exemple; puis, dans un autre récipient ou pot de 5 litres d'eau, on met 25 centilitres de cette eau sulfatée à laquelle on ajoute 12 grammes d'ammoniaque, on agite la solution par des mouvements de seringue, et l'on s'en sert chaque fois que le besoin s'en fait sentir, en ayant soin de toujours agiter cette préparation avant de l'employer.

ROZAIN BOUCHARLAT.

(Bulletin de la Société horticole du Loiret).

Le scorsonère pour salade d'hiver. — Beaucoup de personnes cultivent la scorsonère et ne retirent pas de cet excellent légume tous les produits qu'il peut leur donner, dit le *Lyon horticole*.

Ordinairement, on se contente de les arracher au fur et à mesure des besoins, et l'on utilise seulement la partie tendre des racines.

Ces racines peuvent pourtant donner une délicieuse salade avant d'être employées comme légume, et cela sans perdre aucune de leurs qualités.

Voici comment on procède. En décembre, ou plus tôt ou plus tard si on le juge bon, on retire les scorsonères de la terre et, disposant d'un endroit obscur, on y fait une petite couche à la façon des chicorées barbe de Capucins; seulement, au lieu de terre, pour faire cette couche, les cendres finement tamisées que l'on tient un peu humides ou du sable sont préférables, et au bout de quelque temps, les racines donneront des jets blancs. Ceux-ci seront coupés dès qu'ils auront 15 à 20 centimètres. On les prépare soit cuits comme des chicorées, soit crus en salade, à n'importe quelle sauce. On utilise les racines ordinairement après la première coupe de jets.

Pour faire cette couche, le fumier est plutôt nuisible qu'utile.

Je conseille fortement à ceux qui n'ont pas encore essayé cette méthode, de traiter les scorsonères de la façon que je viens d'expliquer. Je suis certain qu'ils en seront satisfaits.

* *

De la multiplication des Ficus Elastica. — Les boutures, une fois coupées, sont placées tout simplement sur du sable grossier. Inutile d'attacher les feuilles; inutile d'enterrer les boutures. De fréquents bassinages et une température de 20 à 25 degrés centigrades suffisent pour faire développer, au bout de douze à quinze jours, des quantités de racines bien

saines. Nous ne nous inquiétons nullement de savoir si l'extrémité inférieure touche le sable ; cela n'a pas d'importance. Cette extrémité, même un peu au-dessus du sol, s'enracine avec la plus grande facilité.

Les conditions essentielles pour bien réussir sont d'avoir de bonnes boutures prises sur des plantes-mères soumises pendant quelques jours à une température un peu élevée, qui les met *en sève* ; ensuite, de mouiller beaucoup : *plus on mouille, s'il y a de la chaleur, moins la pourriture est à craindre*, et plus vite l'enracinement se fait.

On ne peut pas établir un tant pour cent dans la réussite, car M. Schmitt, de Lyon, ne manque absolument, en procédant ainsi, que les boutures défectueuses : celles que l'on ne devrait pas faire, mais que l'on hésite toujours à jeter.

Les boutures sont faites généralement en janvier-février. Le soleil n'est alors pas trop ardent pour les altérer : d'ailleurs, on ne doit s'inquiéter du soleil que pour savoir s'il faut bassiner plus ou moins.

Ce procédé de multiplication renverse bien des théories admises.

M. Schmitt, qui n'est pas un cachottier et fait volontiers profiter ses collègues de ses expériences, a pris, pour ainsi dire, le contrepied de ce qui se fait généralement jusqu'ici. Sa théorie pour la multiplication, en général, repose sur ceci : beaucoup de chaleur, d'humidité, d'air et de lumière. La pratique lui donne raison. H. MARTINET.

(Le Jardin).

* *

Nettoyage des Arbres fruitiers. — On ne saurait trop recommander le nettoyage des arbres fruitiers. Cette opération exerce une action considérable sur la santé et la production de la plante. C'est ce que recommande le *Sud-Est* (avril 1893), qui rappelle que chaque jour nous voyons de vieux arbres couverts de mousse, de lichens, tout à fait

rabougris. Comment voulez-vous que, dans ces conditions, un pommier par exemple, puisse se bien porter? L'écorce ne voit jamais le jour. Au moindre défaut de l'arbre, l'humidité, entretenue par ces végétations, pénètre les tissus, amène la pourriture, les pousses n'ont plus de force, le pommier ne donne pas de pommes. En outre, soulevez ces écorces, vous y trouvez un monde; les parasites, qui vivent en famille dans cet abri protecteur, vivent aux dépens de celui qui les loge.

Il faut donc se hâter d'enlever ces mousses, ces vieilles écorces, avec un racloir ou une brosse; nettoyez soigneusement tous vos arbres et brûlez consciencieusement tous ces débris. Est-ce tout? non. Badigeonnez-les avec un mélange composé de :

Eau.....	100 litres
Chaux grasse.....	40 kil.
Sulfate de fer.....	2 kil.

et vous serez agréablement surpris de voir vos arbres rajeunis et pousser avec vigueur.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Valenciennes).

* *

La Maladie des Clématites. — Il arrive trop souvent, surtout chez les jeunes plantes, que les Clématites du Japon, à grandes fleurs, — ces superbes plantes grimpanes du jardin, meurent subitement. Ce décès prématuré est causé par un champignon, qui attaque la plante au collet. Il faut donc, toujours, quand on plante des Clématites, placer, au pied, *de la fleur de soufre*, qui tuera le champignon à son apparition. Ce procédé m'a été recommandé par un de nos amis et dévoué membre, M. A. Morlet, architecte de jardins à Lille. *Le renseignement est précieux.* Ad. VAN DEN HEEDE.

(Journal de la Société régionale d'horticulture Nord de la France).

* *

Les Boutures de Chrysanthèmes. — Eviter de prendre des boutures sur des plantes épuisées par une culture très poussée en vue de l'obtention de la grande fleur, et les prendre de préférence sur des sujets qui ont poussé en toute liberté.

Les plantes soumises à la culture intensive ont donné leur maximum, elles ont été gorgées d'engrais, elles sont à bout et ne peuvent matériellement plus produire de boutures offrant toute la solidité désirable. En persistant à se servir de telles boutures, on s'expose à ne plus avoir de fleurs parfaites, le cas se présente fréquemment et les personnes peu versées dans les secrets de notre art se figurent alors que leurs plantes ont dégénéré; or le Chrysanthème ne dégénère pas.

(Revue horticole.)

HENRY FATZER.

*
**

Conservation des Têtes d'artichaut. — Quand la température de la fin octobre est menaçante, on coupe toutes les têtes d'artichaut qui se trouvent encore dans le carré. On laisse à la tige qui les porte autant de longueur que l'on peut, et s'il y a quelques ramifications avec des têtes naissantes, on les conserve avec soin. On plante ces artichauts dans un cellier fermé, où on place également d'autres légumes, dans une couche de sable frais proportionnée au nombre de pieds qui restent. On donne à ce lit de sable 10 pouces (40 cent.) d'épaisseur. On enfonce plus ou moins dans ce sable les tiges d'artichaut, selon leur longueur, et de façon qu'elles soient droites et que les têtes ne se touchent pas. Le *Lyon horticole* assure que l'on peut conserver, jusqu'à la fin de décembre, des artichauts aussi frais et aussi bons que si on les cueillait en septembre.

*
**

Les Cendres contre la maladie des Tomates. — Par hasard j'ai constaté, par un été pluvieux, que des Tomates cultivées à l'air libre dans un carré sur lequel j'avais en hiver déposé des cendres de toute nature, en vue des cultures de Pois et

Haricots, n'étaient pas affectées de la redoutable maladie (n'ayant pas encore à cette époque l'expérience des traitements préventifs ou curatifs, je ne leur avais appliqué aucun traitement), tandis que les plantes que j'avais cultivées le long d'un mur, d'un bâtiment bien exposé, étaient complètement envahies; il est vrai qu'elles recevaient l'eau du toit, ce dernier ne possédant pas de chéneau.

J'ai souvent réfléchi à cet incident, et depuis j'ai eu lieu de supposer que la potasse, le carbonate et le phosphate de chaux que renferment les cendres de bois et autres végétaux, et le drainage des résidus des cendres de houille avaient eu une influence salutaire et préventive contre le champignon.

(Revue horticole.)

NUMA SCHNEIDER.

*
**

Bouquet des Antipodes. — Un cadeau aussi remarquable que peu commun, est celui récemment présenté à Sa Majesté la Reine d'Angleterre par l'agent général de New South Wales; il consiste en un superbe bouquet de Lis d'Australie, envoyé de Sidney par le steamer « Ophir », et qui a fait un excellent voyage, les fleurs étant congelées en un solide bloc de glace.

G. SCHNEIDER.

(Journal de la Société nationale d'Horticulture de France.)

NOUVELLES EXPERIENCES PRATIQUES D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

Note sur l'élevage et la production du miel.

Il peut exister dans une même contrée des régions très mellifères et d'autres qui le sont très peu.

Dans une belle vallée couverte de prairies naturelles, de sainfoin et d'arbres de toute espèce, on pourra avec peu de travail récolter beaucoup de miel dans les bonnes années, et les abeilles trouveront encore dans les mauvaises assez de miel pour récolter leur provision d'hiver.

Non loin de ces régions favorisées, s'en trouvent souvent d'autres, où les plantes mellifères sont rares. Ici, la culture des abeilles doit être *entièrement différente*, sous peine d'amener chez le cultivateur de cruelles déceptions. Au lieu de produire du miel, on devra multiplier les abeilles, c'est-à-dire se faire *éleveur*. Dans ces régions, où le miel est souvent de qualité inférieure, il y aura toujours beaucoup plus de profit à vendre 15 à 20 francs une bonne ruche en paille de 40 à 50 litres de capacité que de chercher à tirer profit du miel qu'elle peut contenir en trop.

A mesure que les ruches à cadres deviennent d'un emploi plus général, l'apiculteur qui veut monter un rucher doit nécessairement acheter des colonies.

D'autre part, s'il cherche à récolter le plus de miel possible, il voit chaque année son rucher diminuer en nombre par suite de la suppression de l'essaimage; or, pour remplacer les ruches orphelines, il a tout intérêt à se procurer quelques colonies. Il fera mieux de les acheter loin de son rucher, afin que des croisements nouveaux empêchent les races d'abeilles de dégénérer. Donc, il n'y aura aucun inconvénient à ce que les pays d'élevage puissent se trouver éloignés des pays de production.

En résumé : *le miel pour les pays riches; l'élevage pour les pays pauvres.*

(Voir les Bulletins d'Août, Octobre, Novembre et Décembre 1894, Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre et Octobre 1895.)

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'horticulture sont suspendues
pendant le mois de Décembre.**

**Réunion des Sections pendant le Mois
de Décembre.**

<i>Senlis</i>	Dimanche 1 ^{er} , à deux heures et demie, au local de la Société.
<i>Crépy-en-Valois</i>	— 8, à deux heures, à l'Ecole communale des Garçons.
<i>Betz</i>	Jeu di 12, à deux heures, à la Mairie.
<i>La Chapelle-en-Serval</i> ..	Dimanche 15, à deux heures, chez M. Naze.
<i>Creil</i>	Dimanche 22, à dix heures, à la Mairie.
<i>Pont-Sainte-Maxence</i> ..	— 22, à deux heures, à la Mairie.
<i>Nanteuil-le-Haudouin</i> .	— 29, à deux heures, à la Mairie.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	48 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi pour les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.